



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/centre-val-de-loire/lutte-contre-les-exclusions/dreets-cvl-appel-manifestation-dinteret-2025-relatif-aux-organismes>

DREETS CVL : Appel à manifestation d'intérêt 2025 relatif aux organismes chargés du repérage, de la remobilisation et de l'accompagnement spécifique des publics éloignés de l'emploi

 Publié le 4 juillet 2025

 De Uriopss Centre

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Article



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités déploie une deuxième vague de la nouvelle offre de repérage et de remobilisation pour l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi. Cette offre est mise en œuvre par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire (DREETS), selon les besoins identifiés dans les départements du 28, 36, 37 et 45, à travers la publication d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) que vous trouverez ci-dessous. Date de dépôt des dossiers fixée au dimanche 31 août 2025 à 23H59

Communication d'une manifestation d'intention de candidature

Les porteurs de projets ayant l'intention de candidater au présent appel à manifestation d'intérêt sur l'un ou plusieurs des volets présentés devront envoyer un message électronique d'ici le 31 juillet 2025 en indiquant le nom de la structure, le périmètre géographique sur lequel il envisage de candidater, le ou les volets sur lequel il souhaite se positionner, les partenaires envisagés pour un consortium (le cas échéant).

Ce message électronique est à adresser à marika.petit@dreets.gouv.fr, xavier.roberge@dreets.gouv.fr et à votre référent en DDETS-PP (cf. contact dans A.M.I).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au dimanche 31 août 2025 à 23H59

Attention, après cette date, il ne sera plus possible de déposer de dossier.

Les dossiers de candidature sont à télécharger obligatoirement sur la plateforme démarches-simplifiées.fr : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/offre-de-reperage-et-remobilisation>

L'Offre de Repérage et de Remobilisation

Une offre d'accompagnement complémentaire.

Cette offre s'inscrit en complémentarité des accompagnements proposés par France Travail et des organismes référents du Réseau pour l'emploi, dont les missions locales pour le public jeune et les Cap emploi pour les travailleurs handicapés. Elle permettra de couvrir les besoins non couverts sur les territoires en termes de repérage, remobilisation et accompagnement des publics éloignés de l'emploi.

Qui peut candidater ?

Tous les opérateurs publics ou privés, respectant les conditions d'éligibilité précisées dans le cahier des charges en capacité :

d'aller vers les publics dits vulnérables

de proposer des actions de repérage, remobilisation et accompagnement complémentaires à l'offre de service de France Travail et du Réseau pour l'emploi...

Les lauréats de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) seront conventionnés pour une durée de 3 ans.

Article

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Auteur du document : DREETS CVL

Numéro de fiche

113.53 Ko